

Christian Coigné

Vice-Président
chargé de l'ingénierie urbaine,
du foncier et du logement

Monsieur Christophe Charles
Maire de Luzinay
Mairie
38200 Luzinay

Grenoble, le

Dossier suivi par Christel Barach
DDEV/CST - Tel 04 76 00 30 21
Dossier suivi par Cédrik Chabbert
TIR/AME - Tel 04 74 87 93 46

Monsieur le Maire,

Vous m'avez consulté sur le projet de plan local d'urbanisme de, arrêté par votre conseil municipal le 8 juillet 2016, au titre de l'article L 153-16 du code de l'urbanisme.

Je vous adresse donc notre avis découlant de l'analyse du dossier :

Routes départementales

- La RD 36B traverse une zone d'espaces boisés classés au Sud de la commune. Le Département demande que cette servitude soit inscrite en léger recul de la route départementale, afin de ne pas obérer les éventuelles interventions nécessaires à son exploitation.

Le Département émet un avis favorable sur votre projet de plan local d'urbanisme, et vous invite à prendre en compte l'observation formulée ci-avant.

Je vous remercie de bien vouloir me transmettre votre plan local d'urbanisme approuvé dans un format pdf.

De plus, je vous rappelle que dans la convention tripartite commune / Département / Etat signée le 29 mars 2014, portant sur la mise à jour des documents d'urbanisme numérisés, votre collectivité s'est engagée à faire réaliser et à transmettre au Département les fichiers de données constitués lors de la mise à jour des documents d'urbanisme.

Restant à votre disposition, je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de mes salutations distinguées.

Christian Coigné